

COMPTE RENDU DU STAGE D'AIDE NEGOCIEE CONCERNANT LES ELEVES NOUVEAUX-ARRIVANTS

Lundi 6 novembre 2006

Lycée Léonard de Vinci, Melun

Formatrices du CASNAV : Pascale JALLERAT et Nadia DJILALI

Intervenante : Béatrice YARS, professeur de FLS au lycée.

Le matin : séance destinée aux professeurs nouveaux dans l'établissement ou n'ayant pas encore bénéficié d'un stage d'aide négociée les années précédentes.

- Présentation du CASNAV et textes officiels concernant les élèves nouvellement arrivés de l'étranger (ENA).
- Modalités d'inscription et de scolarisation de ces élèves, notamment en Seine et Marne, et pour les plus de 16 ans.
- Organisation de la scolarité :
 - accueil,
 - positionnement,
 - types de classes d'accueil.
- Tour de table :
 - présentation de chaque professeur et commentaires sur chaque élève le concernant.
 - avis personnel sur la mise en œuvre du dispositif, satisfaction et/ou problèmes rencontrés.
- Les notions à connaître :
 - le Français Langue Seconde (FLS) par rapport au Français Langue Etrangère (FLE) et au Français Langue Maternelle (FLM), le Français Langue d'Adaptation (FLA), le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECR).
 - Bibliographie indicative.
- Le dispositif mis en place au lycée Léonard de Vinci et les caractéristiques indispensables à sa réussite :
 - Présentation du dispositif :
 - nombre maximum d'élèves concernés,
 - répartition dans les classes,
 - origines culturelles et linguistiques,
 - âges,
 - lieux de résidence,
 - pré-requis pour s'inscrire, niveau scolaire exigé,
 - objectif : obtention d'un diplôme français en deux ou trois ans,
 - évaluation chiffrée non obligatoire dans un premier temps et orientation qui peut être traitée hors-réglementation habituelle,
 - possibilité de passage de la seconde à la première après quelques semaines au lycée si le niveau le permet,
 - arrivée possible de nouveaux élèves toute l'année.
 - mode d'intégration dans le lycée :
 - accueil et positionnement par la cellule d'accueil du CIO,
 - évaluation initiale des compétences écrites et des compétences en mathématiques,
 - entretien avec Monsieur le Proviseur (élève accompagné de sa famille ou de son tuteur),
 - annonce de l'arrivée d'un nouvel élève à l'équipe pédagogique (lettre d'information de la part de Monsieur le Proviseur),
 - accompagnement privilégié de la part de la vie scolaire dans les premiers jours,
 - encadrement souhaitable au sein de la classe (choix d'un « élève-tuteur » au début),
 - nécessaire implication de tous les professeurs dans la réussite de ce dispositif.
 - emploi du temps :
 - horaires des cours de FLS,
 - contrôle des présences,
 - contraintes d'emploi du temps parfois et flexibilité nécessaire de tous côtés,
 - horaire variable selon les besoins de l'élève, les autres disciplines et selon l'évolution du niveau au cours de l'année.
- Présentation du groupe d'élèves de cette année :
 - nombre d'élèves inscrits,
 - noms et répartition par classe,
 - origine, âge,
 - suivi des élèves ex-néo-arrivants des années passées,
 - intégration, dans le groupe, d'élèves non-francophones hors-dispositif officiel.

- Le contenu des cours de FLS au lycée Léonard de Vinci :
 - objectifs,
 - méthodologie suivie,
 - pédagogie différenciée,
 - exemple d'activités en interdisciplinarité,
 - exemple de projets basés sur l'interculturel,
 - nécessité de contacts fréquents avec toutes les équipes pédagogiques.
- Bilan des quatre années précédentes et évolution du dispositif :
 - présentation des tableaux sur le suivi des différentes promotions d'ENA.
- Le français des disciplines :
 - les spécificités du français dans les disciplines scolaires,
 - prévoir des objectifs linguistiques dans sa discipline,
 - le travail sur le français des disciplines en modules,
 - proposition d'outils de liaison entre les professeurs des disciplines et le professeur de français langue seconde.

L'après-midi : séance pour tous les professeurs, anciens et nouveaux.

- Indications sur la langue des différentes disciplines et exemples de documents de travail pour comprendre l'importance de la maîtrise de la langue dans toute les disciplines.
 - caractéristiques linguistiques les plus utilisées dans certaines disciplines,
 - problème des consignes, de l'acquisition du lexique de la discipline, des modes d'évaluation adaptés,
 - la polysémie des mots selon la discipline,
 - exemple d'adaptation d'une séquence de français sur l'étude d'une œuvre intégrale, d'une évaluation en histoire, et d'une évaluation en physique.
- Travail en sous-groupes disciplinaires sur l'élaboration d'une fiche de liaison entre les professeurs des disciplines et le professeur de français langue seconde
 - Réflexion sur les objectifs que les élèves doivent atteindre pour s'intégrer dans le cours et réaliser le travail demandé : définition de six groupes principaux (intégration, expression orale, compréhension, expression écrite, méthodes de travail, autres) et choix de priorités parmi ces objectifs.
- Mise en commun et discussion autour de ces propositions. Prolongements envisagés.

Questions évoquées lors de cette journée :

- Suivi des ENA : nécessité du dossier de suivi des élèves ayant fréquenté le dispositif, dans lequel se trouve le parcours de chacun ainsi que les résultats au Baccalauréat ou au BEP (le dossier de cette année sera très bientôt disponible sous forme d'un livret consultable en salle des professeurs).
- Evaluation chiffrée non obligatoire : en début d'année, nécessité d'un rappel, sous forme de communication écrite individuelle à tous les nouveaux professeurs, des modalités particulières d'évaluation des ENA (cela avait déjà été évoqué l'an dernier aussi).
- Problème de la langue 2 que certains élèves n'ont pas en seconde et qu'ils doivent commencer comme débutants lorsque leur langue maternelle ne peut pas être prise en compte au Baccalauréat : ils sont alors inscrits en espagnol ou allemand avec des élèves ayant un meilleur niveau qu'eux. Cette situation concerne peu d'élèves néo-arrivants et semble, malgré la contrainte qu'elle représente, un meilleur choix que celui de l'apprentissage en autonomie avec le CNED ; en effet, ces élèves arrivant dans un nouveau pays ont particulièrement besoin d'un accompagnement humain pour réussir leur intégration. Peut-on envisager des aides et des solutions de soutien particulier pour ces élèves ? L'apprentissage de l'italien, existant comme langue 3 au lycée, pourrait-il être envisagé ?
- Problème de l'éventuelle redéfinition d'un projet professionnel : des élèves qui étaient en terminale dans leur pays d'origine, ont parfois des difficultés en seconde ici à cause de leur niveau de français (frustration voire « humiliation » du retour en arrière). Il faut les aider et les préparer à l'éventuelle nécessité de reconstruire un projet professionnel et personnel souvent déjà mûri et décidé avant l'arrivée en France.
- Etablir plus de contacts avec les familles : propositions de réunions conviviales, de visite de l'établissement, et veiller à ce que les familles participent à la réunion sur l'orientation.
- Prolongements du travail amorcé en équipes disciplinaires lors du stage : contacts à garder entre les équipes disciplinaires et le professeur de français langue seconde.
- Ce compte rendu ainsi que celui des propositions d'activités élaborées en sous-groupes sont consultables sur <http://aidenegociefls.flesm.info>. Cette page s'enrichira de tous les travaux ultérieurs que chacun pourra apporter ou suggérer.

Lundi 29 janvier 2007
Béatrice YARS